## Distillerie de crise 2009

Les professionnels viticulteurs, en particulier la FDSEA et les JA, ont obtenu que le Conseil spécialisé de France-Agrimer valide définitivement leur demande de distillation de crise, sur la base de : 80 000 hectolitres au prix de 3,40 euros le degré/hl, moins 0,20 euros pour les vins ayant perçu les aides à l'enrichissement. Cette distillation vient soulager le marché des vins

blancs injustement malmené par les effets conjugués de la déréglementation des vins de table et de la forte baisse des importations Européennes.

La situation économique ne montrant aucun signe de reprise, les vignerons ont tout intérêt à affecter les volumes invendus importants de la récolte 2009.

Il est important d'atteindre les 80 000 hectolitres prévus le plus vite possible.

Les dossiers sont à retirer auprès de France Agrimer, pour tout renseignement : Chambre d'agriculture du Gers, pôle viticulture, Aurélie Vincent au 05.62.61.77.13.